



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12/07/2022

FRANCE 2030 : 7 LAUREATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « INNOVATION DANS LA FORME SCOLAIRE »

Pap Ndiaye, ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement annoncent les lauréats de la première vague de l'appel à manifestation d'intérêt « Innovation dans la forme scolaire ». Cet appel a pour ambition de favoriser la transformation de l'enseignement scolaire en finançant des expérimentations permettant de faire évoluer les pratiques et les modes d'organisation, et en créant un réseau national collaboratif de lauréats.

Cet AMI, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat dans le cadre de France 2030, est doté d'une enveloppe globale de 250 millions d'euros et vise à soutenir la conception et l'expérimentation de nouvelles formes scolaires qui facilitent les coopérations et les apprentissages pour s'adapter aux besoins des élèves. La volonté d'engager des changements profonds dans la manière dont le temps de l'enfant et la vie s'organisent à l'école est forte. Les projets sélectionnés bénéficieront d'une subvention à hauteur de 2 millions d'euros minimum sur 5 ans et s'articuleront autour d'au moins l'un des trois axes stratégiques suivants :

1. Proposer des modalités d'organisation scolaire qui garantissent de meilleurs apprentissages,
2. Accompagner le parcours de l'élève et le développement des compétences du XXI^e siècle,
3. Développer de nouvelles formes de collaboration entre les acteurs de la communauté éducative.

Cet AMI s'inscrit dans une logique d'innovation, d'expérimentation et de forte collaboration pour réduire les inégalités sociales, mieux répondre aux besoins de l'enfant et aux enjeux de la société.

Il a pour ambition de favoriser la transformation de l'enseignement scolaire en finançant des expérimentations permettant de faire évoluer les pratiques et les modes d'organisation, et en créant un réseau national collaboratif de lauréats

Les 23 dossiers éligibles déposés à cet appel à manifestation d'intérêt ont été examinés par un comité de sélection, composé d'experts indépendants sur les thématiques de l'éducation nationale, de l'orientation des jeunes, du développement territorial et des tiers-lieux. Ce jury a délibéré sous la présidence de Bénédicte Robert, rectrice de l'académie de Poitiers et sous la vice-présidence de Denis Metzger, président fondateur de la fondation « Break Poverty Foundation ».

Le comité de sélection a proposé 7 lauréats qui ont été validés par le Comité de pilotage interministériel de France 2030 dédié à l'éducation qui s'est tenu le 28 juin dernier.

Par ailleurs, 5 candidats ont été invités à recandidater lors d'une prochaine vague de l'AMI. Ils bénéficieront d'un accompagnement dédié pour enrichir leur dossier dans la perspective d'une potentielle nouvelle candidature.

Le rapport du jury donne des indications sur les candidatures de la première vague et les attentes du comité de sélection pour la deuxième vague.

Une seconde vague est ouverte jusqu'au 14 octobre 2022 à 17h.

Le cahier des charges et le dossier de candidature sont téléchargeables et à déposer sur le site :
<https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com/>

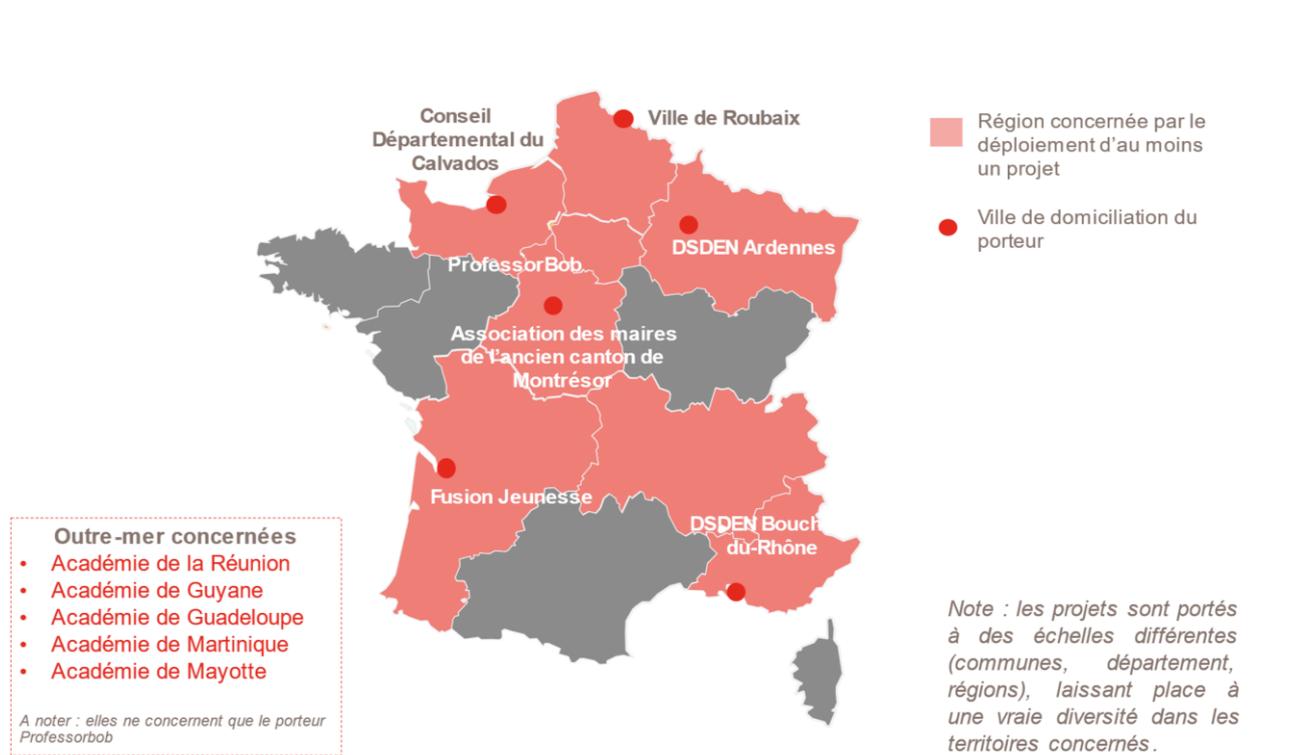
Présentation des 7 projets lauréats de la première vague*

Nom du projet	Porteur	Zone géographique	Partenaires	Description du projet
Refondation des temps de l'enfant : continuité des temps et communauté éducative au service des petites Marseillaises et petits Marseillais	Direction des services départementaux de l'Education Nationale des Bouches-du-Rhône	Ville de Marseille	Réseau Canopé AMPIRIC	Afin de refondre les temps de l'enfant, concourir à l'épanouissement des élèves et à leur réussite scolaire, la DSDEN et la ville de Marseille axent leur projet autour de trois thématiques : l'innovation pédagogique, l'offre périscolaire et extra-scolaire et l'aménagement du bâti. Les dispositifs envisagés afin de concrétiser ce projet sont divers, du parcours linguistique continu aux espaces d'innovation collaborative, à l'opérateur associatif intégré dans un parcours pédagogique ou encore la sécurisation de l'accès à l'école.
Bien à l'école	ProfessorBob.ai	Académie de Lyon Académie de la Réunion Académie de Guyane Académie de Martinique Académie de Guadeloupe	Académie de Lyon Académie de la Réunion Académie de Guyane Académie de Guadeloupe Académie de Martinique Académie de Mayotte Académie de Aix-Marseille Académie d'Orléans-	Le projet Bien à l'école vise à améliorer la persévérance scolaire au cours des cycles 3 et 4 en agissant sur trois axes, les interactions enseignants-contenus-élèves, le bien-être psychologique des élèves, et la coéducation, la continuité éducative.

		Académie de Mayotte Académie d'Aix-Marseille Académie Tours-Orléans	Tours Laboratoire BONHEURS Laboratoire LIRIS Laboratoire Icare L'AFEV SOFT KIDS Kaligo Learn&Go Inschool (Cantoo) Didask LearnEnjoy Reverto Spicee Educ Short Edition Beedeez My-Serious-Game Blended Learning Antilogy LDE Synergie Family	
E-collège	Conseil départemental du Calvados	Département du Calvados	Académie de Normandie (Direction académique du Calvados Direction territoriale Canopé Normandie Université de Caen-Laboratoire CIRNEF ENS Lyon - Institut français de l'éducation CAUE du Calvados Short éditions Manutan collectivité	Le projet a pour ambition d'aligner le projet de restructuration du bâtiment avec la transformation des pratiques pédagogiques et de faire évoluer les espaces pédagogiques en transformant les espaces de vie de l'élève. Le projet souhaite aussi rendre le collège « inclusif » en l'ouvrant sur la cité et en facilitant l'accès aux parents par l'amélioration des conditions d'accueil, de travail et de collaboration au sein des établissements.
Réinventer la forme scolaire au service de la réussite de tous les enfants de Roubaix	Ville de Roubaix	Ville de Roubaix	DSDEN Ville de Roubaix Université de Lille CIREL chercheurs Association pour la formation des parents aux savoirs de base Associations pour proposer les activités complémentaires en temps scolaire Association pour la mise à disposition des médiateurs Prestataire pour l'équipe médico-sociale	Afin de favoriser la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, d'améliorer le climat scolaire, de renforcer la prévention et de renforcer la prévention, la ville de Roubaix souhaite mettre en œuvre des actions comme la formation d'équipe pluridisciplinaires, la formation des parents aux savoirs de base, et de s'associer avec des associations et des projets R&D afin de développer de nouvelles formes d'apprentissage.
ACCompagner la forme scolaire au service des équipes pédagogiques et des élèves	Fusion Jeunesse	Région Nouvelle-Aquitaine Région Ile-de-France Région Auvergne-Rhône-Alpes	DGESCO et DREIC Ministère de l'économie, des finances et de la Relance 8 régions dont : Nouvelle-Aquitaine, Ile de France, Auvergne-Rhône Alpes Robotique FIRTS France UBISOFT BPI France La french fab	Fusion jeunesse propose depuis 2019 neuf programmes pédagogiques interdisciplinaires axés sur la robotique et la techno pédagogie, qui permettent de déployer des compétences telles que le sens des responsabilités, de l'éthique, son rôle de citoyen, son jugement critique.... Les programmes sont implantés pendant les heures de cours toute au long de l'année scolaire.
O.A.S.I.S – Organisation	Direction des services	Département des Ardennes	DSDEN 08 GIP Formation continue	Afin de favoriser l'autonomie des élèves, le projet prend en compte trois

des apprentissages au service des itinéraires scolaires	départementaux de l'Education Nationale des Ardennes		insertion professionnelle Université de Cergy Conseil départemental des Ardennes Conseil régional Grand Est	composantes de la forme scolaire : l'espace, le temps et les ressources. La volonté est de mettre en place une classe voyageuse qui sillonnera le département et remodeler le bâti existant pour de nouveaux agencements temps/espaces.
Terrecole : Attractivité, inclusion et réussite au service du territoire éducatif rural du Montresorois	Association des maires de l'ancien canton de Montresor	Département Indre-et-Loire	DSDEN d'Indre et Loire Communauté de communes Sud Touraine Conseil départemental d'Indre et Loire Région Centre Val de Loire Club des entreprises du Val d'Indrois Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire	Avec la création d'un laboratoire rural d'innovation, le projet vise à développer une communauté apprenante et modélise une logique de Cité Éducative rurale centrée sur le Parcours de l'Enfant depuis les 1000 premiers jours jusqu'à l'orientation en fin de cycle 4. Le projet tend aussi à mettre à disposition des élèves des ressources numériques notamment en français et en mathématiques et à repenser les espaces de vie scolaire en végétalisant les cours de récréation.

*Sous réserve de la décision Première ministre correspondante



Contacts presse :

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
presse@education.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement
01 42 75 64 58
presse.sgpi@pm.gouv.fr

Banque des Territoires

01 58 50 23 07

julia.andre-jallerat@caissedesdepots.fr

À PROPOS DE FRANCE 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

À PROPOS DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des

solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / @BanqueDesTerr